

## INSCRIPTION ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

### AUTORISATION DE SORTIE

A l'attention des parents d'élèves MINEURS  
à renvoyer à [vie-scolaire1.0922443f@ac-versailles.fr](mailto:vie-scolaire1.0922443f@ac-versailles.fr)

Madame, Monsieur,

Les élèves peuvent être amenés à sortir de l'établissement en cas d'annulation de cours, ou **aux horaires d'ouverture de la porte.**

Une autorisation permanente de votre part est nécessaire pour organiser ces sorties.

Je vous remercie de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur



Je, soussigné(e) Madame/Monsieur

Père :

Mère :

Autre, précisez :

Autorise :

N'autorise pas :

Nom et Prénom de l'élève :

En classe de (pour l'année scolaire 2023-2024) :

à sortir de l'établissement pendant les heures d'ouverture de la porte, et en cas d'absence du professeur.

Date :

Signature :